

# Entre visibilité et invisibilité: les lesbiennes face à la violence dans l'espace public

Femmes et Villes, Tours, France, 8 mars 2002  
Congrès de Gender Studies, Atelier "sécurités/insécurités"  
Irene Zeilinger

- En Autriche, une agence d'affichage public refuse d'afficher dans les trams une publicité portant le slogan "les lesbiennes sont toujours et partout."
- En Allemagne, deux lesbiennes sont jetées hors d'un restaurant avec les mots: "Dégagez, tapettes!"
- En Belgique, lors d'un festival de films gays et lesbiens, des inconnus crèvent les pneus des voitures garées autour du centre culturel où le festival se déroule.
- En Allemagne, une politicienne lesbienne reçoit des lettres de haine: "Quand as-tu léché la dernière fois la chatte de ton amie et quand l'as-tu baisée? J'espère que vous attraperez le SIDA et irez en enfer, salopes! C'est la volonté de DIEU!!! Les lesbiennes devraient être pendues! Salope anti-allemande, criminelle." (Ohms 2001, p 1)

Voici quelques exemples de violence faite aux lesbiennes dans leur occupation de l'espace public. Il s'agit de la violence par omission dans les transports publics, d'une agression individuelle faite à un couple lesbien dans un restaurant, une agression dans la rue sur la propriété des personnes qui pourraient fréquenter un festival gay et lesbien et d'une agression individuelle faite à une femme lesbienne qui occupe l'espace public politique.

Dans cet exposé, nous allons examiner le phénomène des violences faites aux lesbiennes et des conséquences que celles-ci ont pour l'utilisation de l'espace public, pour les femmes lesbiennes mais aussi pour les femmes hétérosexuelles.

Le point de départ de cet exposé est un projet européen de recherche et d'actions contre les violences faites aux lesbiennes, projet qui est financé d'une part par la Commission européenne dans le cadre de la ligne budgétaire Daphné et d'autre part par le Ministère fédéral allemand pour la Famille, la Jeunesse, les Seniors et les Femmes. Ces financements ont permis d'effectuer des recherches fondamentales sur les violences faites aux lesbiennes, dans une dimension n'avait pas encore été atteinte en Europe. Le but de cet article est, entre autres, de rendre accessible les résultats de ces recherches au public académique francophone. Ces recherches ont été menées en coopération par des organisations administratives et sans but lucratif: Lesben Informations- und Beratungsstelle Francfort et Lesbenberatung Berlin, Allemagne, Bureau anti-discrimination pour les styles de vie homosexuels de la Ville de Vienne, Autriche, et Garance asbl, Belgique.

Nous préférons utiliser le mot "lesbienne" à "homosexuelle" pour deux raisons. D'abord, le terme "homosexuelle" laisse sous-entendre qu'il s'agit d'une identité purement sexuelle. Or si c'était le cas, les lesbiennes seraient uniquement agressées quand elles s'embrassent en public ou rendent leur sexualité visible d'une manière ou d'une autre. Pour nous, l'identité lesbienne est

une identité psychosexuelle qui inclut, bien sûr, des aspects sexuels, mais qui ne se limite pas à cela. L'identité lesbienne est formée pendant un long processus de prise de conscience et de visibilité vers l'extérieur, le coming out, qui inclut aussi bien des comportements, des réflexions et des répertoires d'actions et réactions qui n'ont rien à voir avec la sexualité de la personne concernée. L'autre raison pour notre préférence est que le mot "homosexuel" à tendance à être utilisé pour les gays, poussant les lesbiennes une fois de plus dans l'invisibilité (sauf si le parlant fait des efforts de prononciation!), cette fois-ci dans un contexte gay et lesbien. Pour un souci de clarté et pour souligner que les identités et les réalités de vie des gays et des lesbiennes sont différentes, nous évitons donc dans cet exposé de parler des (femmes) homosexuelles - ce sont des lesbiennes.

### **Une définition de la violence**

Le concept de la violence utilisé dans nos recherches n'englobe pas la violence telle que définie par le code pénal. Nous utilisons plutôt le terme "violence" dans le sens d'un outil de pouvoir et de contrôle (Ohms/Müller 2001: pp 9). Les violences sont donc des comportements et des structures qui ont un impact négatif sur le bien-être/la santé spirituel, mental et physique des personnes. Les violences faites aux lesbiennes incluent donc le harcèlement verbal et sexuel ainsi que le refus de les accepter, le rejet dans les espaces publics, dans le marché de travail, dans le système d'assistance médicale ou psychosociale etc.

Cette définition de la violence est très importante, car ainsi les violences enregistrées dans les différents pays de l'Union européenne sont comparables, indépendamment des codes pénaux différents pour chacun de ces pays.

Dans la perspective de développer un concept d'intervention et de prévention, une vue plus large sur le phénomène de la violence nous permet aussi de prendre en compte les comportements que les lesbiennes définissent comme violence, bien que le code pénal ne reconnaisse pas ces faits comme tels. Ainsi, l'anticipation de la violence par les lesbiennes peut-elle aussi être analysée. Finalement, pour souligner les différences entre les violences vécues par les hommes homosexuels, les femmes lesbiennes et les femmes hétérosexuelles, il est nécessaire tenir compte de l'aspect du pouvoir dans les relations entre les victimes et les agresseurs et agresseuses, dans le contexte social et historique de la violence. La violence selon notre définition consiste donc en des faits, comportements et/ou structures qui violent l'intégrité physique ou mentale d'une personne.

Cette perspective nous montre assez vite que les violences faites aux lesbiennes, comme toute violence faite à une minorité sociale, ne sont pas une violation de la norme mais bien une prolongation des normes sociales qui manifeste et renforce l'inégalité de pouvoir. La minorité sociale ne correspond pas aux normes de la majorité, et pour son non-conformisme, pour son identité spécifique, ce groupe est puni par la majorité. Ceci se manifeste sur le niveau structurel aussi bien que sur le niveau personnel. Les origines de la violence contre les lesbiennes ne se trouvent pas non plus sur le niveau structurel exclusivement, il y a aussi bien sûr des motivations individuelles de l'agresseur, comme par exemple l'insécurité sur sa propre identité psychosexuelle.

Les violences faites aux lesbiennes ne peuvent donc pas être regardées uniquement comme un phénomène d'agression individuelle. La relation étroite entre sexe et genre est une des constituantes les plus importantes des relations hétérosexistes de pouvoir. Par le sexe biologique, la société effectue au même moment une attribution par rapport à l'orientation

sexuelle selon les normes de l'hétérosexualité obligatoire (cf. Rich 1983). L'hétérosexualité obligatoire garantit que les femmes restent disponibles pour les hommes. Les lesbiennes victimes de violence ne sont donc pas seulement "punies" pour ne pas correspondre à la norme hétérosexuelle, mais cette violence est au même moment une tentative de rétablir l'attribution sexuelle de ces femmes. Par un acte violent, l'agresseur ou l'agresseuse manifeste en plus son appartenance au groupe dominant social et confirme son invulnérabilité.

Les violences faites aux lesbiennes ne concernent pas seulement les lesbiennes, car comme ce sont des sanctions contre des femmes qui quittent les stéréotypes hétérosexistes, cette violence peut toucher toute femme, indépendamment de son orientation sexuelle. Une insulte fréquemment utilisée pour discipliner les féministes trop radicales est "lesbienne". Ce n'est pas seulement une insulte, mais un mot plein de possibilités, c'est une menace: dès que je suis "identifiée" comme lesbienne, on peut me faire les mêmes violences qu'aux lesbiennes, et mon discours est fragilisé, délégitimé, réduit. Lorsque les lesbiennes ne devront plus faire face aux discriminations et violences quotidiennes, cette insulte perdra toute sa force. C'est donc dans l'intérêt de toute femme, toute féministe, de lutter contre la violence envers les lesbiennes et d'abandonner la peur de l'insulte et de l'amalgame.

### **Les chiffres**

Nous exposons les données obtenues principalement grâce à deux études représentatives effectuées en Allemagne en 1999 (IFZ) et 2000 (Ohms). Il faut préciser que nous examinons ici seulement les violences faites aux lesbiennes en raison de leur homosexualité. Elles n'incluent pas la violence vécue sur base de sexe, origine ethnique, âge, religion, capacités physiques etc. Elles n'incluent non plus les violences faites à une femme hétérosexuelle parce que l'agresseur croit qu'elle est lesbienne.

#### Les violences faites aux lesbiennes:

- Les études constatent que la grande majorité des lesbiennes a été victime de violence lesbophobe: selon Ohms (2000, p 53), ce sont 78% des lesbiennes, selon IFZ (1999) ce sont 98%. Les différences s'expliquent entre autres par des différences de définition de la violence.
- 14% (Ohms 2000, p 61) à 24% (IFZ 1999, p 130) ont été victimes de violence physique. Ceci inclut coup et blessures, bousculer, poursuivre, lancer des objets sur la personne etc. Un pourcentage relativement élevé, 6%, rapporte qu'elles ont subi une agression armée (Ohms 2000).
- Entre 60% (Ohms 2000, p 65) et 98% (IFZ 1999, p 130) des lesbiennes ont vécu la violence psychologique qui s'est manifestée en insultes, humiliations, blagues, menaces, exclusion, négation ou la mise en question des capacités professionnelles ou maternelles ou du sexe même de la lesbienne concernée.
- La violence sexuelle concerne entre 25% (Ohms 2000, p 68) et 44% (IFZ 1999, p 130) des lesbiennes. Ce terme comprend la drague non-voulue, la caractérisation de la sexualité lesbienne comme une sexualité de manque, immature et incomplète, les attouchements, les invitations sexuelles non-voulues jusqu'au viol.

Ces deux études démontrent que les agressions sexuelles graves et les exclusions verbales ont plutôt lieu dans le cadre familial, dans la sphère privée, tandis que les agressions physiques, le harcèlement et les insultes ont plutôt lieu dans l'espace public.

En ce qui concerne les agresseurs, les deux études constatent que la grande majorité sont des hommes (Ohms 2000 p 91). Parmi eux, les groupes d'agresseurs les plus importants sont, avec 58%, les inconnus, suivis par les voisins avec 13%, les connaissances avec 10% et les ex-maris avec 5%. (Ohms 2000, p 93). La moitié des agresseurs a moins de 30 ans (Ohms 2000, p 95). Dans 34% des cas, l'agresseur est seul, dans 43% des cas, il s'agit d'un petit groupe d'agresseurs de 2 à 4 personnes. (Ohms 2000, p 98).

Selon ces mêmes études, les femmes qui vivent ouvertement leur lesbianisme doivent faire face à davantage de violence - contrairement à ce préjugé qui nous dit que les lesbiennes se stigmatisent elles-mêmes et que c'est leur sentiment d'insécurité qui serait responsable des agressions qu'elles rencontrent. Elles démontrent également qu'il y a des différences importantes entre la violence envers les femmes hétérosexuelles et celle que subissent les femmes lesbiennes. La plupart de la violence physique faite aux femmes hétérosexuelles a lieu dans la sphère privée et est faite par des personnes qu'elles connaissent; alors que la violence physique envers les lesbiennes a le plus souvent lieu dans la sphère publique et est le fait des inconnus. Les femmes hétérosexuelles sont le plus souvent seules quand elles sont attaquées, les lesbiennes sont plus souvent à deux, i.e. visibles en tant que lesbiennes.

De même, les expériences des lesbiennes ne sont pas identiques à celles des gays. Une comparaison (Ohms/Stehling 2001) montre que les gays définissent moins d'incidents comme violence et regardent la violence comme un destin individuel qui n'est pas lié à une inégalité de pouvoir. Ceci place la responsabilité de la violence sur la victime qui s'est trouvée au mauvais moment au mauvais endroit. Ce que les gays définissent comme violences sont surtout des actes se déroulant sur les lieux de rencontres anonymes sexuelles dans les espaces publics (cruising areas) et qui sont des violences liées aux délits de vol et de chantage. Quand les gays sont attaqués, les agresseurs utilisent plus souvent des armes (22%) et sont en général plus brutaux. Les plus graves différences sont entre 98% de violence psychologique chez les lesbiennes et 54% chez les gays, et entre 44% de violence sexuelle chez les lesbiennes et 3% chez les gays. Sur la base des différents rôles sociaux pour les hommes et les femmes, les gays et les lesbiennes réagissent différemment à la violence et trouvent des différentes manières pour digérer le vécu.

### **Les conséquences des violences faites aux lesbiennes sur l'utilisation de l'espace public**

Les espaces publics sont des lieux dangereux pour les lesbiennes, alors que pour les femmes hétérosexuelles le lieu de plus grand danger physique est la sphère privée. Selon l'étude de IFZ (1999, p 150), c'est plus de la moitié (56%) des violences qui ont lieu dans les espaces publics. 21% des lesbiennes par exemple sont attaquées aux arrêts du transport public, 25% dans des restaurants ou bars hétérosexuels et 26% quand elles sont en voyage. Ces chiffres sont un peu moins élevés chez Ohms (p 82), mais montrent les mêmes tendances. Un lieu spécifiquement dangereux sont les alentours des institutions de la subculture gaye et lesbienne. 18% des attaques ont eu lieu près des bars, discothèques ou associations qui sont des lieux de rencontres pour les lesbiennes et/ou les gays. Ceci mène à la conclusion qu'une bonne partie des agressions commises sur les lesbiennes est préméditée; en effet, les agresseurs attendent leurs victimes là où ils ont plus de chances d'en trouver.

Comme nous avons vu dans les exemples de violence au début de cet article, c'est aussi le lieu même qui peut devenir cible de violences. Par exemple, de nombreuses associations gayes et lesbiennes reçoivent régulièrement des coups de téléphone menaçants ou insultants; parfois,

elles sont aussi victimes de dégâts matériels comme des bris de vitres. Une autre stratégie violente est d'effacer la présence lesbienne des espaces publics ou de la commenter d'une manière humiliante et insultante. Ceci peut se manifester par exemple par des graffitis sur les murs des lieux de rencontre gays et lesbiens, dans le refus d'une agence publicitaire d'afficher des affiches avec un contenu lesbien ou dans la destruction des mêmes affiches par des inconnus. La présence des lesbiennes semble inspirer beaucoup de peur et d'insécurité pour provoquer une telle activité concertée.

Nous avons déjà constaté que les violences faites aux lesbiennes ne réduisent pas seulement leur liberté de mouvement et d'action, mais elle réduit aussi celle des femmes hétérosexuelles qui doivent éviter d'être "identifiées" comme lesbiennes pour éviter cette forme de violence. Pour les lesbiennes mêmes, les conséquences de cette violence au quotidien (en plus de la violence qui leur est faite parce qu'elles sont des femmes ou des membres d'une autre minorité sociale) sont graves. En plus des conséquences psychosomatiques typiques pour les victimes de violence, elles essayent, pour y échapper, d'adapter leur comportement aux normes hétérosexistes afin de ne plus être ciblées. Ohms (2000, pp 85) constate que 26% des lesbiennes qui ont vécu de la violence décident de ne plus témoigner de tendresse à leur partenaire en public, 9% vivent "cachées" ou vivent une double vie, 7% ont peur en public et 7% ont peur dans les lieux lesbiens. Cela signifie que même les lieux où l'on pourrait penser être en sécurité, à l'abri des violences lesbophobes parce que les lesbiennes sont entre elles ou au moins entre des gens qui acceptent leur identité telle quelle, même ces lieux représentent une source de danger pour les lesbiennes car, par leur visibilité, ils "attirent" des agresseurs.

Dans la collectivité ainsi que dans l'individualité, les lesbiennes se trouvent donc toujours dans l'ambivalence. D'un côté, il y a l'invisibilité et la sécurité momentanée avec, en même temps, le renforcement des stéréotypes et inégalités de pouvoir. De l'autre côté, il y a la visibilité et le danger imminent avec, en même temps, le potentiel d'émancipation et de changement social et politique. Cette ambivalence est d'autant plus forte dans l'espace public parce que c'est ici que les changements sociaux et politiques se font, par exemple par une campagne publicitaire.

#### L'anticipation de violence

Comme la violence envers les lesbiennes est invisibilisée comme le sont les lesbiennes elles-mêmes, dans le discours sur la violence envers les femmes aussi bien que dans le discours sur l'homophobie, il n'y existe pas de prévention. Les lesbiennes comptent sur la possibilité (et probabilité) d'être agressées, surtout en public et développent des stratégies personnelles pour éviter la violence. L'anticipation de violence n'est pas uniquement basée sur l'expérience réelle de violence, mais aussi sur le savoir qu'une telle violence est possible et probable (Ohms/Müller 2001: p 9). Les lesbiennes savent que les attaques lesbophobes sont quotidiennes, elles ne les attribuent pas à un certain endroit ou une certaine heure, comme le font les gays. Les lesbiennes souhaitent éviter la violence ou au moins réduire le risque d'être agressées. Souvent, les lesbiennes utilisent des stratégies qu'elles ont apprises dans le cadre de leur socialisation féminine et du quotidien de la violence sexiste. Comme sur le niveau individuel, le seul contrôle est sur le propre comportement et leur apparence, l'anticipation de la violence peut mener les lesbiennes à renoncer aux signes visibles de leur orientation sexuelle: les symboles (double hache, arc-en-ciel, etc.), leur apparence (coiffeur, vêtements, langage non-verbal etc.) ou l'affection visible avec leur partenaire - jusqu'à rejeter l'identité lesbienne.

L'étude de l'IFZ (1999, p 166) a spécifiquement observé les stratégies d'évitement que les lesbiennes utilisent pour ne pas devenir victimes de violence. Malgré toutes les violences qu'elles vivent, 68% des lesbiennes ont déclaré qu'elles ne se sentent pas limitées dans leur vie quotidienne. Une raison pour ce pourcentage élevé pourrait être que l'image de la lesbienne

comme une femme forte, indépendante qui sait se défendre pousse les femmes lesbiennes à s'y adapter, au moins dans leurs paroles. Cette image de l'amazone n'est pas un idéal quelconque. Elle sert à maintenir et à confirmer l'identité psychosexuelle des lesbiennes qui se crée pendant le processus de coming out; ceci est nécessaire parce qu'en cas de doute, de mise en question, par exemple par une attaque lesbophobe, la société ne soutient pas cette identité comme une identité égale en valeur à l'hétérosexualité. (Ohms/Müller 2001, p 10)

La relativité de cette réponse courageuse ou insoucieuse devient visible dans les réponses que les lesbiennes ont données aux autres questions: 75% des lesbiennes évitent de montrer de la tendresse en public; 66% des lesbiennes disent qu'elles observent d'abord les opinions de leur entourage sur l'homosexualité avant de révéler leur identité psychosociale; 49% évitent le sujet de leurs relations amoureuses; 48% attendent pour qu'on les connaisse mieux avant de le dire; 48% ne mentionnent pas le sexe de leur partenaire; 17% mentent sur le sexe de leur partenaire; 22% adaptent leur apparence pour ne pas paraître "trop masculines"; et 6% vont à certains événements sociaux avec un homme "alibi". La contradiction entre ces mesures d'évitement et la déclaration de ne pas se sentir limitée dans sa vie privée nous mène à la conclusion que beaucoup de lesbiennes ne reconnaissent plus les formes plus subtiles de violence comme telle, par habitude. Ces stratégies d'évitement ne limitent pas seulement la liberté des lesbiennes, mais elles changent aussi l'aspect des espaces publics: les lesbiennes deviennent encore plus invisibles que la société ne les fait, et elles n'utilisent pas les espaces publics dans la pleine mesure de leurs droits.

L'espace public n'est pas seulement le lieu le plus dangereux pour les lesbiennes, elles le perçoivent aussi comme le plus dangereux, encore plus dangereux que le lieu de travail ou les espaces policiers et de justice (IFZ 1999, p 169). Les conséquences ne s'arrêtent pas au fait que les lesbiennes (visibles) manquent dans les espaces publics, ni que la subculture, qui est tellement importante pour l'acquisition de la confiance en soi, d'une image positive des lesbiennes et aussi pour les contacts avec d'autres lesbiennes, que cette même subculture représente un danger qu'il faut accepter pour l'accessibilité de ces lieux. Pour les lesbiennes mêmes, cela peut mener à la retraite dans le privé, l'isolement. Comme les lesbiennes tendent à traiter le danger de violence différemment, ceci peut aussi représenter un lourd impact sur leurs relations, un potentiel de conflit entre partenaires et amies.

## **Conclusions**

Le danger qui guette les lesbiennes visibles dans les espaces publics est un obstacle à l'émancipation des lesbiennes et des femmes hétérosexuelles. Pour cette raison, il est important d'intégrer des aspects et mesures spécifiques pour les lesbiennes dans tout programme de prévention. En ce qui concerne la prévention structurelle, donc les stratégies et concepts politiques des mouvements sociaux et de l'état, la priorité est sur la reconnaissance de la spécificité des violences faites aux lesbiennes en comparaison avec les violences envers les femmes hétérosexuelles et les gays et sur la nécessité de prendre compte de ce phénomène dans la législation et la formulation de programmes d'action.

Dans la prévention personnelle primaire, il faudra donner plus de moyens aux lesbiennes mêmes pour éviter la violence sans se limiter dans leur liberté et pour se défendre. La prévention secondaire, c'est à dire l'accueil des et l'assistance aux victimes de violences, montre des larges déficits face à la violence envers les lesbiennes, comme l'a démontré une étude européenne récente (Ohms/Müller 2001): le personnel psychosocial a urgentissime besoin de formations

spécifiques sur les réalités de vie des lesbiennes (et gays) et sur le cadre social et historique des violences qu'elles vivent pour pouvoir intervenir d'une manière adéquate. Finalement, dans le champs de la prévention tertiaire, de la prévention de long terme, il faudra d'autant plus adresser le problème des violences envers les lesbiennes et des préjugés qui forment la base de la violence envers les lesbiennes. Dans le future, il devrait être impensable qu'une campagne contre les violences faites aux femmes ne parle que de la violence conjugale (qui est importante, certes) sans faire explicitement référence aux lesbiennes et les violences qu'elles vivent. Seulement par une approche intégrative qui fait justice aux diversités entre les femmes, non seulement les femmes hétérosexuelles et lesbiennes, mais aussi les femmes françaises et étrangères, les femmes âgées et jeunes, les femmes riches et pauvres, les femmes handicapées ou non... seulement une telle approche a une chance réelle d'atteindre le but que nous avons toutes: mettre fin aux violences et aux discriminations.

Pour plus d'information: [www.lesben-gegen-gewalt.de](http://www.lesben-gegen-gewalt.de)  
[www.lesbians-against-violence.com](http://www.lesbians-against-violence.com)

### **Bibliographie**

IFZ Interuniversitäres Frauenforschungs-Zentrum (1999): "Gewalt gegen lesbische Frauen: Studie über Diskriminierungs- und Gewalterfahrungen." Ministerium für Frauen, Jugend, Familie und Gesundheit des Landes Nordrhein-Westfalen: Düsseldorf.

LIBS Lesben Informations und Beratungsstelle e.V. (Hg. 2001): "First European Symposium: Violence against Lesbians." Quer-Verlag: Berlin.

Ohms, Constance (2000): "Gewalt gegen Lesben." Quer-Verlag: Berlin.

Ohms, Constance (2001): "I don't mind lesbians, BUT...": Violence against lesbians." Intervention lors de la conférence annuelle 2001 de ILGA Europe, Rotterdam.

Ohms, Constance; Müller, Karin (2001): "Gut aufgehoben? Zur psychosozialen Versorgung lesbischer Frauen mit Gewalt- und/oder Diskriminierungserfahrungen im europäischen Vergleich." LIBS: Francfort.

Ohms, Constance; Stehling, Klaus (2001): "Gewalt gegen Lesben, Gewalt gegen Schwule: Thesen zu Differenzen und Gemeinsamkeiten." In: LIBS Lesben Informations und Beratungsstelle e.V. (Hg. 2001): "First European Symposium: Violence against Lesbians." Quer-Verlag: Berlin, 17 - 52.